

Sigma Gestion : Synthèse de l'année 2009

SIGMA GESTION annonce avoir collecté, en 2009, plus de 25 millions d'euros sur 4 fonds, soit une croissance annuelle globale de 45% par rapport à 2008.

Du côté des distinctions, après le prix Multiratings-Euronext emporté en 2008, SIGMA GESTION a obtenu quatre étoiles dans le classement annuel des partenaires CGPI publié par le magazine Gestion de Fortune.

Dans ce classement, les CGPI interrogés ont particulièrement distingué SIGMA GESTION pour la qualité de son back-office et de son service commercial.

Concernant les produits, deux nouveautés ont particulièrement marqué l'année 2009, avec le Holding ISF Fortuna, et le FCPI REBOND, d'une durée de 5 ans et visant le rebond des marchés boursiers.

Les investissements ne sont également pas en reste, avec 17 nouvelles PME financées en 2009 sur tout le territoire français, pour un montant global investi de 7 millions d'euros.

En 2009, SIGMA GESTION a également refondu totalement le site internet www.sigmagestion.com, avec des exclusivités comme les interviews vidéos des gérants de Sigma Gestion et des dirigeants des PME financées.

Ces innovations ont pour objectif d'offrir aux investisseurs une plus grande transparence et une meilleure information.

Les fonds de Sigma Gestion sont commercialisés exclusivement par le biais des professionnels de la gestion de patrimoine, et des principales plateformes de produits financiers.



Emmanuel SIMONNEAU
Président du Directoire

Qui est SIGMA GESTION?

Depuis 1993, l'équipe d'investissement du groupe SIGMA, gère avec succès des fonds de capital investissement dédiés au PME-PMI françaises.

Elle a réalisé près de 70 opérations et est devenue le partenaire, en fonds propres, privilégié des PME-PMI.

Depuis 2004, SIGMA GESTION, filiale du Groupe Gérard Auffray, développe des produits de capital investissement à destination des particuliers (FIP, FCPI, Holdings ISF).

SIGMA GESTION est une société de gestion agréée par l'AMF, au capital de 300 000 euros dotée de près de 85 millions d'euros sous gestion.

Sigma Gestion: des gérants rémunérés à la performance, avec une clause de Hurdle de 25% au terme

Si les fonds de SIGMA GESTION n'obtiennent pas un minimum de 25% de plus-value au terme, hors avantage fiscal et net de frais de gestion, le souscripteur garde la totalité des plus-values réalisées (100% de la plus-value est acquise aux parts A, contre 80% sur les autres FIP et FCPI du marché).

La clause de Hurdle est donc un mode de gestion gagnant-gagnant, car l'intéressement du gestionnaire est en corrélation avec la plus-value perçue par le souscripteur.

Pour nous contacter

Emmanuel Simonneau
Président du Directoire de Sigma Gestion
☎ 01 47 03 98 42 - Mel: e.simonneau@sigmagestion.com

Viviane Neiter
Chargée de communication
☎ 06 30 97 32 89 - Mel: neiter.consulting@wanadoo.fr